

**Projet compostage
De
Gloria Zola
Janvier 2019**





Je m'appelle Gloria Zola, et je suis dans le secteur du compostage depuis plus de 5 ans maintenant.

J'ai commencé en créant mon association Véronickel en 2013 en Seine et marne.

J'ai été formé en tant que guide composteur par Jean-Jacques Fasquel ([CompoStory](#)), en 2013.

J'ai travaillé en tant que service civique botanique au sein des Scouts et Guides de France (SGDF) en 2014 puis je me suis formé grâce à l'INPI en paysagiste et grâce à la formation d'Initiatives 77.

Cela m'a permis de travailler au château de Fontainebleau comme jardinière.

J'ai été maître composteur au SIETOM de Tournan en brie et j'ai travaillé dans les espaces verts de la ville de Champigny-sur-Marne.

Je suis formée en tant que maître composteur depuis 2017 grâce à une formation avec l'[Ecole du Compost](#) et [Organéo](#).

J'ai travaillé au sein de la structure des Compostiers depuis 2017, jusqu'à sa dissolution en juin 2018.

Actuellement, je travaille au sein de la coopérative [Graines de SOL](#).

Cela me permet d'avoir un statut indépendant pour continuer les installations, animations et formations dans les projets de compostage collectif.

Pour novembre 2018, j'ai déjà 4 projets signés.

Grâce à toutes ces expériences, j'ai installé une dizaine de projets de composteurs collectifs en entreprise, en école, dans les jardins partagés dans Lyon et ses environs.

Je souhaite continuer cette aventure le plus longtemps possible



La métropole de Lyon a un marché qui est actuellement détenu par Pistyles et Trièves Compostage.

Le marché des composteurs est détenu par les Brigades vertes / Rhône Insertion Environnement (RIE).

Ce marché met à disposition des composteurs pour les immeubles, les cantines scolaires et les quartiers.

Celui-ci existe depuis 2016. Un nouveau marché s'ouvrira en 2019.

Comparons l'ancien marché de la métropole pour un projet en pied d'immeuble avec ses avantages et ses inconvénients.



Métropole	Compost Lyon Gloria
Location des composteurs pour 6 ans. La métropole est propriétaire du matériel	Le matériel appartient au client. Une option de location peut être proposé notamment pour les projets en entreprises.
Le suivi est partiel pour le projet. (3 par an)	Le suivi est mensuel. Il est suivi d'un bilan avec photos. Le suivi peut se poursuivre partiellement.
Le broyat est exclu de la prestation.	Le broyat est inclus dans la prestation et une solution de pérennité est proposée à la fin du contrat.
Le projet est suivi pour 1 an avec une autonomie à la clé. Il a des risques de s'essouffler sans visites partielles dans le futur.	Une formule de pérennité est possible incluant la formation de nouveaux compostants et des solutions de réparations et de broyat.
Il faut 15 foyers minimum pour l'abouissement d'un projet et une acceptation en AG.	Peut importe le nombre un projet peut voir le jour avec des composteurs pour tous les types et s'adaptant à votre vitesse de remplissage et votre nombre.
Pris en charge par la métropole grâce aux impôts.	Payant

On constate par ce tableau que le marché actuel détenu par la métropole **n'a pas la solution pour tous les projets.**

Un projet peut être recalé par la métropole car il n'y a pas assez de nombre de participants ou parce que les listes d'attente se rallongent

J'ai constaté des sites installés depuis des mois dont **la dynamique s'est essouffée, avec un taux de participation faible et du broyat non utilisé.**

Un comble pour des projets où la matière sèche est un problème.

La taille des composteurs est un souci car les solutions en cas de remplissage rapide ou lent n'est pas assez explicite.

Que se passe-t-il après la première année d'installation?

Les projets doivent être suivis deux ans minimum pour être sûr qu'ils n'échouent pas.

La pérennité des projets doit devenir une priorité pour éviter **l'enlèvement des composteurs et l'apparition des nuisibles** en conséquence.

J'ai pour exemple **les composteurs de l'écoin à Vaulx-en-Velin et de saint Georges Lyon 5ème.**

Il reste aussi à défendre l'idée de **la taxe incitative** pour que les petites structures restent concurrentielles. Une idée de label a aussi été évoquée.



Mes solutions

- Participer à l'ouverture du marché de la métropole en 2019.
- Proposer des solutions de pérennité et de broyat pour les différents sites.
- Etablir un bilan pour les anciens composteurs pour connaître leur état de participation.
- Etablir une charte entre les acteurs du compostage pour permettre une solution pour les projets recalés par les critères de la métropole.
- Création d'une coopération/ réseau entre les acteurs similaires au passe jardins.

Les concurrents/ Membres potentiels au réseau

- Eiseinia
- Pistyles
- Oui Compost
- Compost'elles
- Lyon Bio Ressource
- Mirly Solidarité

Pour voir le rôle du réseau, veuillez lire le power point annexe.



Création d'une SCIC? Une fondation?

Mon projet personnel est **de ne pas travailler seule** dans le secteur du compostage. Actuellement en coopérative, je souhaiterai en créer un projet du compostage urbain et collectif. Mais ce projet **ne devra plus prendre la forme associative.**

Je n'ai pas encore choisi **la forme que prendrai ce projet.**

Une SCIC serait un beau projet mais il faudrait de gros marchés publiques et privés pour pouvoir y arriver.

Une **fondation sous égide reconnue d'utilité publique** serait aussi une option auquel je réfléchis.

Je souhaiterai que le projet puisse se développer en entreprise, au sein de festival, EHPAD, universités...

Je souhaiterai également **créer des poulaillers collectifs comme il en existe** à Corbas ou à Vénissieux.

Des **idées de collectes au sein de gros producteurs de déchets et de location de broyeurs** restent à creuser.

Le recyclage du **pain, de l'huile, les restes de viande et de poissons** sont aussi à encourager.



2023 un gros enjeu

Les déchets organiques ne devront plus se trouver dans la poubelle noire/ des ordures ménagères.

La loi a été votée et validée en ce sens pour une application en 2023.

Le compostage va changer de forme car il ne sera plus un geste volontaire mais **une possibilité de traitement des déchets à côté de la méthanisation.**

On pourra s'attendre à une **mécanisation du compostage et des solutions de traitements.**

Les questions de places et de normes se poseront.

Tous les projets avant cette date butoire seront avant gardistes.

Le sol actuel s'appauvrit et l'incinération de nos déchets actuels amplifie cet appauvrissement.

Et vous, compostez-vous?

